

Avis de constitution

SOCIETE « PERFECT TRANSIT » en abrégé « PT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot
517, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18b Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT TRANSIT » en abrégé «
PT »

Objet : ACTIVITEE DE TRANSITE, IMPORT & EXPORT DE BIENS ET SERVICES, COURTAGE, ACCONAGE, LIVRAISON, MANUTENTION, MAGASINAGE, COMMERCE GENERAL, DIVERS AUTRES ACTIVITES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot
517, Ilot 54

Dirigeant(s) M KOUYATE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11876 du 27/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77064/GTCA/RC/2023 du 27/10/2023

